ATTESTATION D'ANNULATION DE CESSION D'UN VÉHICULE

Accord amiable à compléter et à signer par le cédant et l'acquéreur.

1. Les parties à la cession initiale

LE CÉDANT (vendeur ou donateur)

Nom et prénom(s) / raison sociale

Adresse complète

Code postal et commune

Si société : SIREN et nom du représentant

L'ACQUÉREUR (acheteur ou bénéficiaire)

Nom et prénom(s) / raison sociale

Adresse complète

Code postal et commune

Si société : SIREN et nom du représentant

2. Le véhicule et la cession concernée

Immatriculation

Marque et modèle

Numéro d'identification du véhicule (VIN - rubrique E de la carte grise)

Cession initiale du : ..... / ..... / ..... à ..... h .....

Référence de déclaration / dossier (si connue) : .....

3. Notre déclaration commune

Nous, soussignés, décidons d'un commun accord d'annuler la cession identifiée ci-dessus à compter du ..... / ..... / ..... . Nous demandons, si elle a été enregistrée, l'annulation administrative de cette déclaration de cession auprès de France Titres (ANTS).

Motif de l'annulation

☐ Véhicule non remis à l'acquéreur.

☐ Véhicule restitué au cédant le : ..... / ..... / ..... à ..... h .....

Sommes versées et restitution (ou « néant ») : .....

.....

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature du cédant

Signature de l'acquéreur

RÈGLES ESSENTIELLES

Accord des parties : ce modèle constate une annulation amiable (article 1193 du Code civil). En cas de désaccord, il ne remplace pas une décision de justice. Conservez un exemplaire signé pour chacun.

Démarche : si la cession est enregistrée, demandez rapidement son annulation à France Titres (ANTS), rubrique « Faire une autre demande », puis « corriger ou annuler une cession ». Cette attestation ne modifie pas seule le SIV. La procédure dépend de la date et de l'état du dossier, notamment si un nouveau titre a déjà été établi.

Pièces à préparer : pièces d'identité des parties, certificat de cession initial et copie de la carte grise ; autres justificatifs selon la demande. Si la carte grise est barrée, faites régulariser le titre. En présence de cotitulaires, recueillez les signatures des personnes concernées, sur annexe si nécessaire.